

Aux frontières de l'enfance

Contrôle migratoire, souci de l'enfance et frontière de l'âge dans les parcours juvéniles du Maroc vers l'Espagne et la France

Dr. Cléo Marmié

cleo.marmie@ehess.fr

Exposé introductif de soutenance, le 24 septembre 2025

Thèse dirigée par Serge Paugam (CMH) en co-direction avec Pierrine Robin (Université Paris-Est Créteil, UPEC)

Monsieur le président du jury,
Mesdames et messieurs les membres du jury,

C'est un honneur et une joie de me tenir devant vous aujourd'hui pour soutenir ma thèse intitulée « Aux frontières de l'enfance. Contrôle migratoire, souci de l'enfance et frontière de l'âge dans les parcours juvéniles du Maroc vers l'Espagne et la France ». Je vous remercie de l'attention que vous portez à ma recherche et d'avoir eu la générosité d'accepter de lire et de discuter ce travail. Un travail qui n'aurait pu voir le jour sans l'accompagnement de ma direction de thèse, Serge Paugam et Pierrine Robin, que je remercie chaleureusement. Je remercie également le CNRS Sciences humaines et sociales qui a soutenu cette thèse par un contrat doctoral, l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, le Centre Jacques Berque de Rabat, le Centre Maurice Halbwachs et le Lirtes qui ont constitué les matrices scientifiques de ce doctorat. Je remercie enfin, bien sûr, le public présent ce jour, en ligne et dans la salle, mes collègues qui m'ont si largement inspirée, mes proches, ma famille et mes amies qui ont si vaillamment été à mes côtés.

Genèse de la thèse

C'est au Maroc que mon attention s'est accrochée sur trois lettres : « MNA », pour « mineur-es non accompagné-es ». Au tournant de l'année 2018, l'Union européenne débloque des fonds d'une ampleur inédite pour financer à la fois la sécurisation des frontières et des programmes d'assistance aux personnes illégalisées au Maroc, où je suis alors engagée au sein d'une ONG internationale. Ces trois lettres, « MNA »,

apparaissent sur nombre de propositions que les ONG rédigent alors à la hâte. L'acronyme désigne ces individus qui, âgés de moins de 18 ans, n'ont pas la nationalité du pays où ils et elles se trouvent, seul-es, sans parents ni tuteur ou tutrice. Et en effet, l'épreuve de la frontière est loin d'être l'apanage exclusif des adultes. Au Maroc comme partout dans le monde où des murs et des barrières s'érigent, ce sont aussi les plus jeunes qui s'épuisent dans l'âpreté de la clandestinité, de la précarité et de la répression. Financer à la fois l'épaississement des frontières et l'assistance humanitaire suggère qu'il soit possible de durcir le contrôle migratoire tout en exauçant la protection de l'enfance. En effet, la moralisation de la gestion contemporaine des migrations internationales repose sur le mythe d'une violence qui saurait cibler sa frappe : dissuader, épuiser, expulser oui, mais pas les plus faibles, pas les plus fragiles. Pas les femmes, pas les victimes de traite, pas les personnes réfugiées, pas les personnes malades et, surtout, pas les enfants. De toutes les catégories de la vulnérabilité, l'enfance constitue la plus consensuelle catégorie de la compassion. En effet, tout au long du XX^e siècle se tisse la toile d'une sollicitude transnationale envers l'enfance : les États, les institutions et les adultes se pensent comme responsables de la protection des plus jeunes et Viviana Zelizer¹ explore la cristallisation historique d'une exaltation de la valeur sentimentale de l'enfant, dont découle une sacralisation de l'enfance.

Pourtant, la préservation que l'on désire pour certain-es plus que pour d'autres n'advient pas : les plus jeunes meurent aussi aux portes de l'Europe et dans l'Europe, vivent dans des campements, éprouvent le manque, le froid, la précarité, les coups et les refoulements à chaud à la frontière. C'est là qu'est née la première ébauche de cette thèse. Que se passe-t-il lorsque l'anxiété de la frontière se heurte à la passion de l'enfance ? Comment justifier encore la violence si elle peut s'abattre sur celles et ceux que l'on associe d'abord à l'innocence et à la vulnérabilité ? Et au fond, qui sont ces enfants au cœur de tant de tourments ? Qui appartient à l'enfance et à qui appartiennent les enfants ? Alors que les études sur la frontière tendent à se concentrer d'abord sur les expériences adultes, il s'agissait donc d'aller à la rencontre des plus jeunes pour explorer comment les frontières s'éprouvent aussi à hauteur juvénile et pour repérer les manifestations d'un souci de l'enfance qui façonne un traitement différentiel des vies exposées au contrôle migratoire.

Mise en profondeur de la thèse

Prendre pour point de départ le Maroc a été décisif dans le geste ethnographique, éthique et épistémologique qui sous-tend cette recherche, et je voudrais ici retracer ce cheminement.

Tout d'abord, enquêter au Maroc permettait de rencontrer à la fois des jeunes garçons *du* Maroc et des jeunes garçons *au* Maroc. En effet, l'externalisation des frontières de l'Union européenne confère au Maroc la délicate tâche de devoir retenir sur son territoire à la fois des enfants venus d'ailleurs et ses propres enfants. Les jeunes « d'ailleurs », qui viennent notamment de pays d'Afrique de l'Ouest et centrale et expliquent être « sortis en aventure », n'ont d'autre choix que de passer *par* le Maroc pour atteindre l'Europe. Ils y croisent donc la route de jeunes Marocains qui, eux, entreprennent de quitter leur propre pays par le *hrig*, qui dérive en arabe marocain du verbe « brûler » et explique qu'on les appelle parfois *harraga*, c'est-à-dire « ceux qui brûlent » et, par extension, ceux qui brûlent la frontière. Et s'il a été si important pour moi de faire la distinction tout au long de la thèse entre les jeunes de l'aventure et les jeunes

¹ Viviana A. Zelizer, *Pricing the Priceless Child: The Changing Social Value of Children*, Princeton, Princeton University Press, 1994, 298 p.

du *hrig*, catégorisés comme « subsahariens » et comme « maghrébins » dans le langage expert, professionnel et médiatique, c'est qu'ils ne font l'objet ni de la même attention publique ni de la même compassion et n'ont pas toujours accès aux mêmes dispositifs. Et c'est pour partie ce traitement différenciel qui permet de comprendre pourquoi, en bout de chaîne, ce sont presque exclusivement des jeunes originaires du Maroc et d'Algérie que l'on retrouve entre les murs des prisons françaises. Suivre le fil de cette diffraction racialisée des parcours a donc constitué une forme d'enquête dans l'enquête, en proposant de repérer où, comment et pourquoi les parcours se désolidarisent – entre institutionnalisation, relégation dans les marges de l'État social et répression pénale.

Enquêter au Maroc a également été décisif pour comprendre comment la protection de l'enfance, plutôt qu'une bouée de sauvetage universelle, pouvait aussi parfois constituer une entrave pour les plus jeunes : être placé dans un foyer implique aussi de renoncer en partie à sa mobilité, d'être exposé à des conditions de prise en charge dégradée, de voir parfois son destin s'obscurcir. J'ai ainsi été frappée de constater que nombre de jeunes pouvaient alors faire le choix d'échapper à la protection de l'enfance, non pas dans une pulsion irrationnelle et immature, mais au contraire dans un souci de préservation de soi. C'est ce qui m'a invitée à prêter attention aux aspirations juvéniles pour comprendre le non-renoncement malgré la formidable adversité sociale éprouvée sur la route.

Prendre pour point de départ le Maroc m'a également permis de prendre la mesure de l'intérêt pour l'Europe non seulement de laisser-mourir à la frontière, mais également de laisser-vieillir. En effet, le jeune âge a un coût et représente un poids pour l'Union européenne – un poids tout à la fois économique, pratique, moral et diplomatique. Empêcher que les plus jeunes n'arrivent en Europe, ou en tout cas les retenir le plus longtemps possible en-dehors du territoire, acquiert dès lors une importance stratégique. Apparaissait ainsi une autre idée centrale de la thèse que je présente aujourd'hui, celle de cette ligne de l'âge qui fracture des destins juvéniles, entre ceux qui arriveront mineurs en Europe, ceux qui n'y arriveront jamais, ceux qui y arriveront trop tard.

La ligne des dix-huit ans implique une bascule décisive dans les parcours, faisant basculer en Europe d'un côté ou de l'autre de l'irrégularité. À l'obsession européenne de la frontière répond donc une obsession de l'âge : il faut en réduire l'incertitude, l'évaluer, le certifier. Il ne suffit donc pas seulement d'arriver mineur en Europe, mais bien d'être reconnu comme tel par les administrations. Alors que la littérature a exploré les procédures du jugement de l'âge, je pense par exemple aux travaux décisifs de Noémie Paté² en France, il s'agissait pour moi d'élargir la focale à échelle transnationale en montrant comment le jugement de l'âge se concrétise bien avant l'Europe et bien avant les guichets de l'État social : forces de l'ordre, bénévoles, militant·es, agents humanitaires et professionnel·les de l'enfance participent, à de multiples séquences, à distribuer l'enfance selon des rationalités, des pratiques et des sensibilités contrastées.

J'ai bien sûr commencé ma thèse en étant convaincue que le repérage de la minorité d'âge était un devoir moral évident : repérer les mineurs permettrait de protéger l'enfance. Mais l'enquête ethnographique a fait vaciller cette certitude : plutôt que d'interroger *comment* on juge l'âge, ne faudrait-il pas aussi se demander pourquoi il apparaît collectivement si légitime de *devoir* juger l'âge ? En accompagnant les jeunes au fil de leurs parcours, je découvrais qu'il était possible qu'un même jeune puisse être assisté comme mineur au Maroc, enregistré comme majeur par la police et orienté vers un dispositif pour adultes en Espagne, mis à l'abri en tant que mineur en France puis

² Noémie Paté, *Minorité en errance. L'épreuve de l'évaluation des mineurs non accompagnés*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2023, 283 p.

déclaré majeur et remis à la rue, avant d'être reconnu mineur dans une autre ville et placé dans un foyer de l'enfance. Dès lors, quelle valeur morale accorder encore aux certifications bureaucratiques de l'âge ?

D'ailleurs, je me suis très vite moi-même heurtée à la friabilité de l'âge au cours de l'enquête. Un jeune dont la minorité d'âge est contestée sort-il du périmètre de l'enquête ? Lorsqu'un jeune ignore sa date de naissance, dois-je moi-même distribuer une présomption de minorité ? À mesure que l'enquête progressait, je mesurais tout le paradoxe d'essayer de rencontrer des jeunes au nom d'un âge qui peut être inconnu, indicible ou contesté. L'âge m'est alors apparu pour ce qu'il peut être aussi : une donnée fragile, abstraite, manipulable, disputée et pourtant au cœur de l'exigence de traçabilité biographique de l'État qui revendique le monopole des écritures bureaucratiques de soi et de la vérité de chacun³.

Comme Christine Delphy⁴ invitait dans ses réflexions sur le genre à prêter moins attention aux parties divisées qu'au principe même de division, c'est bien cette ligne de l'âge qu'il s'agit de placer au cœur de la réflexion sociologique. Alors seulement, il est possible de comprendre ce que la question MNA révèle plus largement de l'âge comme principe structurant du monde social et nous permet d'interroger ce qu'il est devenu tolérable de faire vivre à ceux qui basculent d'un côté ou de l'autre de la ligne de l'âge – d'un côté, une répression de la précarité sociale et administrative qui condamne, comme le formule Stefan Le Courant, à « vivre sous la menace⁵ », et de l'autre, une capture bureaucratique de l'enfance dans un huis-clos autarcique avec des adultes et des institutions qui organisent leur propre impunité en revendiquant le monopole de l'intérêt des plus jeunes.

Objectifs de la thèse

Diffraction racialisée des parcours, aspirations juvéniles et tyrannie de l'âge dans les destins sociaux, voici donc les fils rouges qui traversent la thèse. Celle-ci poursuit ainsi un triple objectif. D'une part, elle analyse les expériences juvéniles entre le Maroc, l'Espagne et la France pour comprendre ce qui se joue lorsque ce sont les « petits » qui pratiquent les frontières des « grands », comment ils protègent leurs aspirations, arrachent leur mobilité et aménagent leur survie. D'autre part, elle interroge l'inégale sacralisation de l'enfance dont la question « MNA » met en relief les logiques racialisées. Enfin, elle explore les frontières de l'âge en examinant la minorité d'âge comme support de tri et d'élection institutionnelle au nom de l'enfance.

Terrains et méthodologie

Le matériau empirique de cette thèse repose donc sur des observations menées à divers guichets de l'aide, depuis les permanences humanitaires jusqu'aux foyers de l'enfance en passant par les services d'évaluation ou encore les maraudes de rue, ainsi que sur des entretiens menés auprès de professionnel·les et de bénévoles du travail social, humanitaire et militant au Maroc, en Espagne et en France.

Mais l'originalité de cette thèse repose surtout sur le dispositif d'enquête auprès des jeunes. Les terrains des migrations juvéniles cumulent les enjeux des terrains sensibles,

³ Sébastien Roux et Jérôme Courduriès, « La reproduction nationale », *Genèses*, 2017, vol. 108, n° 3, p. 3-8 ; Séverine Awenengo Dalberto et Richard Banégas, « Citoyens de papier : des écritures bureaucratiques de soi en Afrique », *Genèses*, 2018, vol. 112, n° 3, p. 3-11.

⁴ Christine Delphy, *L'ennemi principal : Penser le genre*, Paris, Syllepse, 1998, 404 p.

⁵ Stefan Le Courant, *Vivre sous la menace : les sans-papiers et l'État*, Paris, Éditions du Seuil, 2022, 359 p.

dangereux et difficiles d'accès, auprès de personnes confrontées à la précarité et soumises à des formes d'inquisition biographiques, puisque les récits juvéniles sont scrutés, évalués et mis en doute. J'ai donc pris le parti de faire un pas de côté de certaines formes canoniques de l'enquête en sciences sociales. J'ai d'abord privilégié la rencontre en rue, afin d'éviter de passer par des lieux où une certaine sélection institutionnelle a déjà opéré. Ce choix en revanche a impliqué de rencontrer avant tout de jeunes garçons. Les filles (qui ne peuvent pas pratiquer la rue comme un espace créatif et violent de survie de la même façon) ne font donc pas partie du périmètre scientifique de l'enquête. J'ai également privilégié des relations tissées dans la durée, pendant plusieurs mois, parfois même plusieurs années, permettant de rejoindre les jeunes dans les diverses villes où ils ont pu se rendre. J'ai aussi été attentive à éviter la rupture avec le registre de la conversation ordinaire, pour prendre le temps de retisser une parole douloureuse et éclatée en croisant des récits de vie, des entretiens conversationnels, collectifs, dessinés, des cartographies et des petits récits (*small stories*). Enfin, j'ai fait le choix de prolonger la relation d'enquête par des liens numériques, permettant de maintenir la présence sociale et ethnographique malgré la distance géographique, à travers des appels, des messages, des notes vocales, l'échange de vidéos, de photographies et de dessins.

Cette approche a rendu possible l'observation de parcours *en train de se faire*, des doutes, des aspirations et des liens qui s'y font et d'y défont. Elle a également permis de voir apparaître la spatialisation des récits et d'examiner les contraintes qui y pèsent à mesure que les jeunes progressent vers le Nord. Elle a ainsi proposé d'enquêter sur les institutions *depuis* les jeunes plutôt que *sur* les jeunes depuis les institutions.

Résultats de la thèse

De cette ethnographie en mouvement, que retenir ? J'en arrive à présent aux principaux résultats de cette thèse. J'en retiendrai trois.

Un ordre racialisé de l'âge. Des « petits » dans les frontières des « grands »

Le premier résultat révèle un ordre racialisé de l'âge, par lequel un principe *a priori* neutre et chronologique de distribution de l'enfance, l'âge, recouvre en pratique des logiques racialisées.

En rompant avec les prismes adultocentrés de la frontière, j'ai montré que le régime de la frontière procède non seulement par virilisation des corps, comme Elsa Tyszler⁶ l'a remarquablement documenté, mais également par vieillissement de soi et effacement de l'enfance : la frontière étant une affaire de « grands », il s'agit de l'affronter « comme » un homme et cette configuration implique un coût particulier pour les femmes, bien sûr, mais également pour les plus jeunes. Et si l'âge peut être dilué par le genre, j'ai également montré comment l'âge peut être dilué par la race : c'est par le concept d'adultification, c'est-à-dire par la confiscation des propriétés sociales de l'enfance à certaines catégories juvéniles (comme l'a montré Ann Ferguson⁷), que l'on peut comprendre pourquoi les jeunes au cœur de cette thèse font l'objet d'un traitement social, policier et pénal plus répressif qui les relègue hors de l'indulgence et de la compassion réservée à l'enfance. En tenant ensemble les expériences contrastées du *hrig* et de l'aventure, j'ai analysé comment se réactualise par l'enfance une figure

⁶ Elsa Tyszler, *Se battre aux frontières de Ceuta et Melilla*, Saint-Denis, Presses universitaires de Vincennes, 2024, 254 p.

⁷ Ann Arnett Ferguson, *Bad Boys: Public Schools in the Making of Black Masculinity*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 2001, 272 p.

subsaharienne de l'invasion migratoire et de la docilité qui s'oppose à une figure maghrébine de la dangerosité et de la rébellion, et dont découlent une figure noire de la minorité contestée et une figure arabe du non-recours à la protection. Alors que ce sont les jeunes de l'aventure qui sont les cibles privilégiées du filtrage racialisé de la frontière et dont la minorité d'âge est la plus largement disqualifiée en Espagne et en France, j'ai mis en lumière les pratiques discrètes d'éviction des jeunes du *hrig* des dispositifs réservés à l'enfance, moins par la mise en doute de leur âge, que par l'anticipation des désordres prêtés au public dit « maghrébin ». Réputés conflictuels et fugueurs, certains finissent en effet par renoncer à la protection de l'enfance et à élaborer leur survie dans les mondes amers de la rue, des bandes, des illégalismes et de l'addiction. Ce que l'on voit apparaître en suivant les parcours entre les trois pays, c'est donc l'effet de destin qu'analyse Pierre Bourdieu et qui par des projections stéréotypées et racialisées produit puissamment des « destinées énoncées et annoncées⁸ ». J'ai ainsi mis en relief les forces centrifuges et les prophéties auto-réalisatrices de la protection de l'enfance qui contribuent à rapprocher ou à éloigner de l'aide, à élire institutionnellement ou à maintenir dans les marges de l'État et à précipiter dans la rue.

Gouverner par la frontière. L'intrication du contrôle migratoire et de la protection de l'enfance

La deuxième contribution de cette thèse a trait à l'imbrication du contrôle migratoire et de la protection de l'enfance, pensés comme des logiques *a priori* antagonistes l'une de l'autre. J'ai montré comment la protection de l'enfance s'est historiquement construite à travers des frontières d'âge et de race, et comment la « question MNA » réactualise la protection de l'enfance comme relais parmi d'autres du contrôle migratoire. Plus encore, si la protection de l'enfance permet de compenser une partie de la violence des frontières, elle permet aussi de l'euphémiser, de la normaliser et de la routiniser. Et si protection de l'enfance et contrôle migratoire fonctionnent si bien ensemble, c'est parce que le régime de la frontière (qui génère une différenciation des vies par l'illégalité administrative) et le régime de la minorité (qui génère une différenciation des vies par l'âge) reposent sur les mêmes logiques : la privation de droits, l'organisation de la dépendance, la mise en attente comme mode d'exercice du pouvoir et l'opacité comme principe de fonctionnement. Cette thèse montre ainsi comment les frontières européennes se déploient aussi par une frontière de l'âge, et comment la sacralisation de l'enfance offre une prise morale pour produire de l'illégalité.

J'ai en effet voulu mettre en relief l'idéal de pureté de l'enfance sur lequel la protection de l'enfance se replie, par lequel traquer les « faux mineurs » permettrait de libérer de la place pour de « vrais mineurs ». J'ai en ce sens montré combien, dans un contexte de fragilisation de l'État social, de précarisation du travail social, de contraintes budgétaires et de durcissement du contrôle migratoire, cet idéal permet une rationalisation morale du travail de sélection et d'expulsion qu'implique le jugement de l'âge. Cette thèse montre donc combien la minorité d'âge agit comme une fiction institutionnelle qui, plutôt que de rétablir une vérité chronologique, fait apparaître une vérité bureaucratique de soi qui préserve l'ordre de l'enfance et réaffirme la force de l'État dans l'identification des populations, l'édiction de frontières sociales légitimes et le verrouillage européen.

⁸ Pierre Bourdieu, *La misère du monde*, Paris, Seuil, 2007, p. 85-86.

« Chercher sa vie ». Des manières précaires et créatives d'élaborer la survie

Les jeunes, bien sûr, ne sont pas inertes face à ce grand tri chronologique des vies. Face à la violence de la frontière, à la répression policière et aux entraves administratives, comment les plus jeunes parviennent-ils à aménager leur survie ? C'est le dernier résultat sur lequel j'aimerais ici revenir. J'ai proposé de relier les expériences contrastées du *hrig* et de l'aventure par l'expression émique « chercher sa vie ». « Chercher sa vie » désigne à la fois une projection dans l'avenir et les manières concrètes par lesquelles négocier la survie dans le présent. Je me suis ainsi attachée tout au long de la thèse à éclairer comment les plus jeunes protègent leurs aspirations et entreprennent de veiller sur eux-mêmes – par un travail genré du corps et des émotions, par une protection rapprochée puisée prioritairement dans des liens diasporiques, par un usage tactique de l'entre-deux de l'âge, par un travail biographique de soi, par la fugue comme expression d'un non-consentement depuis une position minoritaire de l'âge.

Et s'il s'agit de veiller sur soi, il s'agit aussi de veiller sur les autres. Alors que les discours professionnels et médiatiques décrivent d'abord une figure passive de l'enfance en migration, qui succomberait naïvement à des rêves de pacotille ou qui aurait été jetée sur les routes par des parents aspirant à en tirer profit, l'enquête a déstabilisé ces prismes misérabilistes qui condamnent moralement les familles et effacent les aspirations juvéniles. J'ai rencontré des jeunes qui ont ardemment désiré l'Europe et qui ont, bien souvent, quitté leur pays dans le secret ou contre l'avis de leurs parents. En faisant dialoguer une sociologie des aspirations, de la prise en charge familiale des dépendances et des lectures enfantines de l'ordre social, cette thèse montre combien les plus jeunes peuvent aussi partir parce qu'ils aspirent à prendre soin.

On peut savoir que la route est cruelle, que la frontière est mortelle et que l'Europe est incertaine, et partir quand même – parce que l'on a l'espoir de sécuriser des existences collectives et de faire tenir des maisonnées fragilisées par un travail de *care* massivement assuré par des femmes – les mères sont souvent au cœur des inquiétudes juvéniles, tout comme peuvent parfois l'être les grands-parents, les petits frères et petites sœurs et même leurs propres enfants à venir. C'est donc à la lumière de la circulation transnationale du *care* que l'on peut voir se dessiner les contours d'une respectabilité masculine qui repose aussi sur la capacité à prendre soin et invite à penser, avec le souci de l'enfance, le souci que peuvent se faire les enfants et le poids de l'âge dans la division morale et pratique du *care*.

Ce souci ne relève en rien d'une exception « MNA » et concerne plus largement les expériences juvéniles socialement empêchées. Le dénominateur commun de ces expériences contrastées se noue dans le régime de la minorité. On espère que les plus jeunes n'auront jamais à survivre : on leur souhaite une vie d'insouciance. On borde alors ce qu'il est possible ou non de faire : le régime d'incapacité juridique ou encore l'interdiction du travail des enfants visent à exaucer cette enfance heureuse et coûteuse. Mais pour celles et ceux qui n'ont d'autre choix que de se faire du souci et de tenter de survivre, ces précautions peuvent devenir des entraves. La question « MNA » est ainsi une fenêtre privilégiée sur ce régime de la minorité qui saisit les plus jeunes membres de la société et invite à interroger comment, s'il a d'abord été pensé pour protéger, il a été façonné depuis une abstraction socialement située de l'enfance et peut aussi, pour les fractions juvéniles les plus dominées socialement, participer d'un continuum de violences.

Limites et prolongements de la thèse

Enfin, j'aimerais revenir sur les limites de cette thèse. Celle-ci est le fruit d'une enquête multi-située mais localisée : son intention n'est donc jamais de réifier ce que *seraient* universellement et partout les migrations juvéniles, mais de visibiliser ce qu'elles peuvent *aussi* être. Cette thèse repose sur les histoires singulières des jeunes dont j'ai eu la chance de croiser la route et les défis de l'enquête à leurs côtés impliquent de ne pas pouvoir fermer un échantillon ou prétendre à l'exhaustivité, tandis que le choix de rencontrer les jeunes en rue et de maintenir des liens sur la durée implique d'inévitables biais de sélection renforcés par l'usage de langues véhiculaires. Il demeure des pans entiers des expériences auxquels je n'ai pas pu avoir accès : cette thèse ne dit rien par exemple des expériences contraintes de la migration juvénile, pas plus qu'elle n'éclaire les expériences au féminin ou marquées par la blancheur. On le voit, ces limites montrent combien cette recherche marque bien d'avantage un point de départ plutôt qu'une arrivée, invitant à prolonger les enquêtes sur les frontières de l'enfance et l'enfance aux frontières, à penser le sens de la différence raciale depuis une position minoritaire de l'âge et, en prenant au sérieux les enfances soucieuses, à éclairer le travail juvénile de *care*.

Conclusion

Enfin, cette thèse a proposé de prendre la question « MNA », pensée *a priori* comme périphérique de la migration et de l'enfance protégée, comme prise heuristique pour penser le tri social de l'enfance, la racialisation de l'action publique, la répression de la précarité ou encore le traitement social et pénal des désordres juvéniles et de l'immigration postcoloniale. La question « MNA » offre ainsi une porte d'entrée dérobée vers le cœur du fonctionnement de l'État et des institutions et vers les rouages de la domination, en imbriquant l'âge aux rapports sociaux de genre, de classe et de race. Alors que la question « MNA » implique un durcissement, une contraction du périmètre de l'enfance légitime, cette thèse est une invitation à la saisir au contraire comme un moment historique pour repenser l'ordonnement chronologique de la sollicitude et du soin.

J'espère ainsi avoir montré dans cette thèse à la fois l'urgence politique et sociale de prendre en compte les vies exposées au contrôle migratoire et à la protection de l'enfance et l'intérêt scientifique à placer l'âge au cœur de l'analyse des frontières et de la frontière.

Je vous remercie de m'avoir écoutée et je me réjouis de vos questions et de nos échanges à venir.